



Saint-Paul-de-  
**l'ÎLE-AUX-NOIX**  
Capitale nautique

959, rue Principale  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix  
QC J0J 1G0

Tél. : 450 291-3166  
Fax : 450 291-5930  
Info@ileauxnoix.qc.ca

ileauxnoix.com 

#### Avantages sociaux

Régime d'assurance collective  
après 3 mois  
65 % employeur et 35 % employé

Régime de retraite simplifié  
après 6 mois  
5 % employeur et 5 % employé

Vacances : 6 %

Banque maladie de 5 jours

#### Conditions de travail

Salaire 25 \$

35 h/semaine

Probation de 6 mois soit 910 h

#### Horaire

Lundi au jeudi  
8 h à 12 h & 12 h 30 à 16 h 15  
Vendredi  
8 h à 12 h

*L'horaire peut être flexible  
compte tenu des conditions  
climatiques ou des  
événements.*



## OFFRE D'EMPLOI

### COL BLEU TEMPORAIRE - SAISONNIER

#### SOMMAIRE

Sous l'autorité de la direction générale et du chef de service, le col bleu temporaire au sein du Service des travaux publics fait partie d'une équipe chargée des activités relatives à l'entretien et à l'opération des installations municipales. Il exécute en fonction des besoins, toutes les tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier, des installations sanitaires et pluviales, des espaces verts, des immeubles municipaux, des parcs et équipements de terrain.

#### RESPONSABILITÉS

- Participer aux travaux de voirie, réparation des routes et ponceaux, creuser et combler les trous et les affaissements de la chaussée, soit avec de la pierre concassée ou du béton bitumineux;
- Réparation ou remplacement de la signalisation;
- Effectuer divers travaux en hygiène du milieu (eau et égouts), réparation d'égouts, entretien général du réseau;
- Faire l'entretien mécanique des équipements disponibles;
- Entretien des pelouses et débroussaillage;
- Émondage et/ou coupe d'arbres;
- Entretien des bâtiments municipaux, réparations mineures, travaux de menuiserie, effectuer de menus travaux (remplacer les ampoules et néons, nettoyer les planchers, peinture légère, etc.);
- Soutenir le Service des loisirs lors des travaux d'entretien des parcs, de ses infrastructures ainsi que soutien aux événements, entretien des terrains de sports;
- Nettoyer, laver ou réparer à l'aide d'outillage simple les équipements de la municipalité (ex. : quais, tables à pique-nique et bancs, poncer les surfaces à rénover ou à rafraîchir);
- Déblayer, durant l'hiver, les alentours des bâtisses et équipements municipaux à l'aide de l'outillage nécessaire, saler les entrées, chemins ou allées;
- S'occuper du nettoyage et de l'entretien des patinoires extérieures (horaire de soir);
- Déménager ou transporter, à l'occasion, du mobilier et/ou du matériel;
- Voir à l'ouverture et/ou la fermeture saisonnière de bâtiments;
- Balayer les entrées et enlever les papiers et déchets sur le terrain adjacent aux divers bâtiments municipaux, parcs;

- Respecter les règlements de sécurité dans son milieu de travail, utiliser les méthodes de travail sécuritaires et informer son supérieur immédiat de toutes situations dangereuses et d'anomalies;
- Être de garde en alternance avec les autres membres du Service des travaux publics (incluant fin de semaine);
- Se rendre disponible pour suivre toute formation jugée pertinente par la direction ou le conseil municipal;
- Effectuer toute autre tâche connexe à l'emploi.

*Cette description de fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.*

## EXIGENCES

- Détenir un diplôme secondaire (DES) ou équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Avoir un intérêt marqué pour le service à la clientèle et le travail en équipe, être ponctuel et proactif;
- Détenir l'attestation de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (délivrée par l'ASP Construction ou l'APSAM).
- Posséder un permis de conduire valide classe 5;
- Être flexible concernant l'horaire de travail lorsque requis, possibilité d'arrosage de patinoire en soirée/de nuit et d'appel pour overtime en cas d'urgence ou au besoin;
- Avoir une bonne condition physique pour travailler dans différentes postures, pouvoir soulever des poids pouvant atteindre 20 kg et pouvoir travailler dans des conditions climatiques variées;
- Formations en espace clos et signaleur routier (atout);
- Formation de secouriste, vaccins hépatite à jour (un atout);
- Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience dans une fonction similaire (atout);

## POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 janvier 2024 par courriel à [dg@ileauxnoix.qc.ca](mailto:dg@ileauxnoix.qc.ca) ou par la poste à :

Magali Filocco  
Directrice générale  
Mairie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix  
959, rue Principale  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix QC J0J 1G0

Avec la mention : **Offre d'emploi – Col bleu temporaire—saisonnier**

*Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte seulement. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.*